

Bienvenue à cette rencontre d'information
Le point sur l'aménagement de la Pointe sud de L'Île-des-Sœurs
le mercredi 27 septembre 2006



Photo: ©Guy Lavigneur2006 (514) 990-7675
Verdun#060701-1015



LA POINTE SUD

Rappel des
interventions
de Verdun

1955 à 2006

Superficie = 111,2 hectares

1955 à 1967

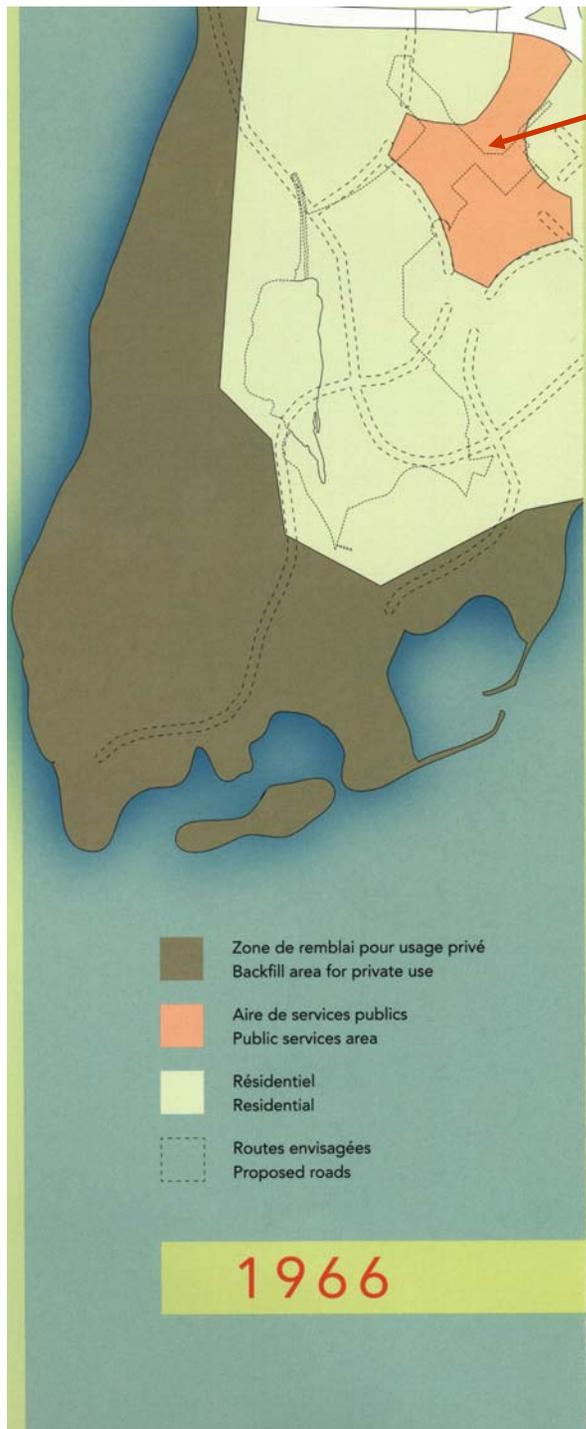
- Les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame **vendent l'Île-des-Sœurs à une compagnie privée**
- 10 ans plus tard – Une entente avec SMI de Chicago permet le **début de la construction en 1967**

1966

Le plan directeur des propriétaires prévoyait une Cité-jardins :

**48 000 personnes en 1981,
excluant le secteur commercial
et excluant la Pointe nord**

- Des tours sans limite d'étages
- Des édifices multiplex
- Des maisons



Aire de services publics

Selon ce plan directeur:

Tout le boisé était dédié au développement **résidentiel**, incluant une portion cédée pour un parc, un centre communautaire, une école, un pôle de commerces, une église et d'autres services.

1955 à 1988

La Ville de Verdun n'est propriétaire d'aucun terrain sur la Pointe sud

- Seuls les terrains pour le parc et le centre communautaire Elgar sont cédés à la Ville de Verdun (2,6 hectares)
- Absence de plan d'urbanisme et de règles de contrôle de densité et de développement

1989

- Adoption du premier plan d'urbanisme de la Ville de Verdun
- Première entente historique

2000

- Révision du plan d'urbanisme
- Deuxième entente historique

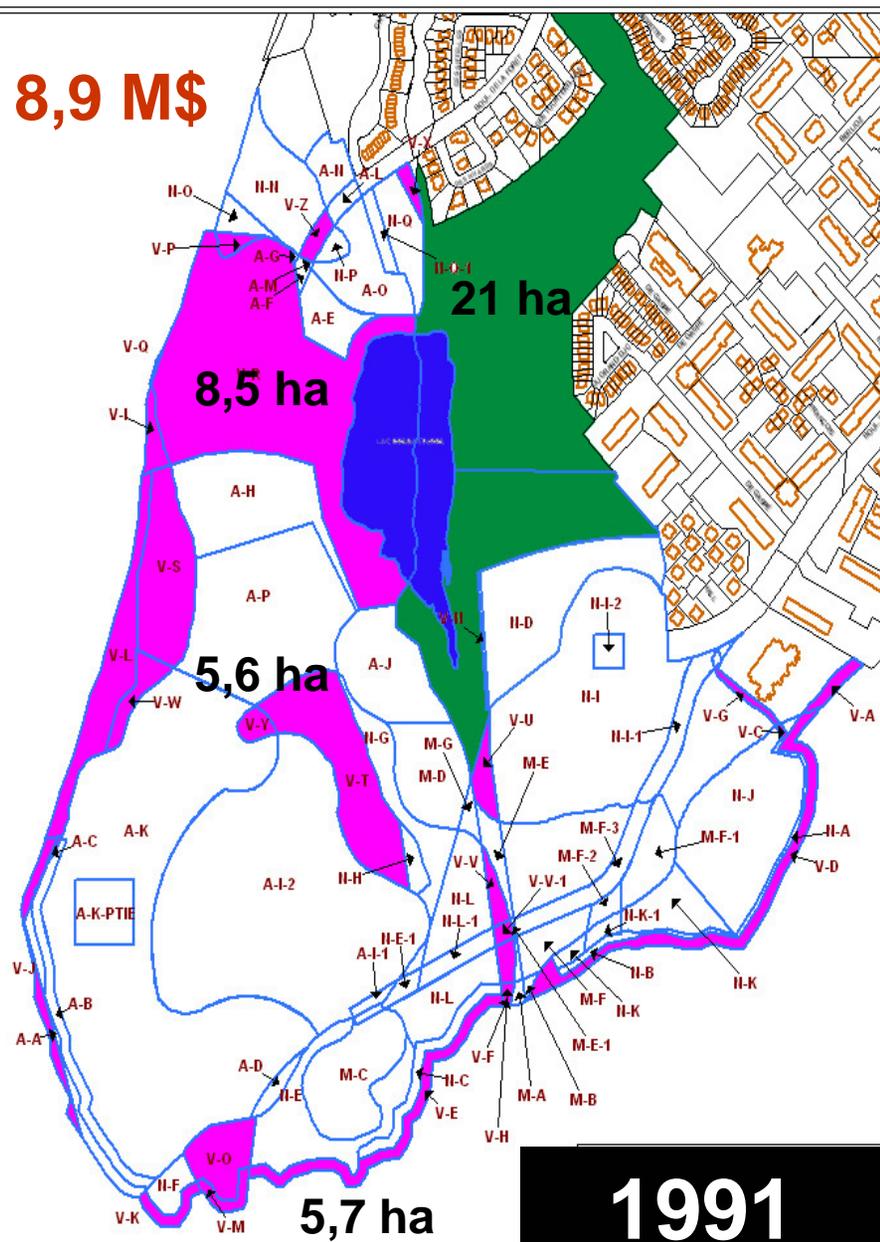
2005

- Maintien du plan intégré au PU de Montréal

Le cumul des acquisitions (Pointe sud)

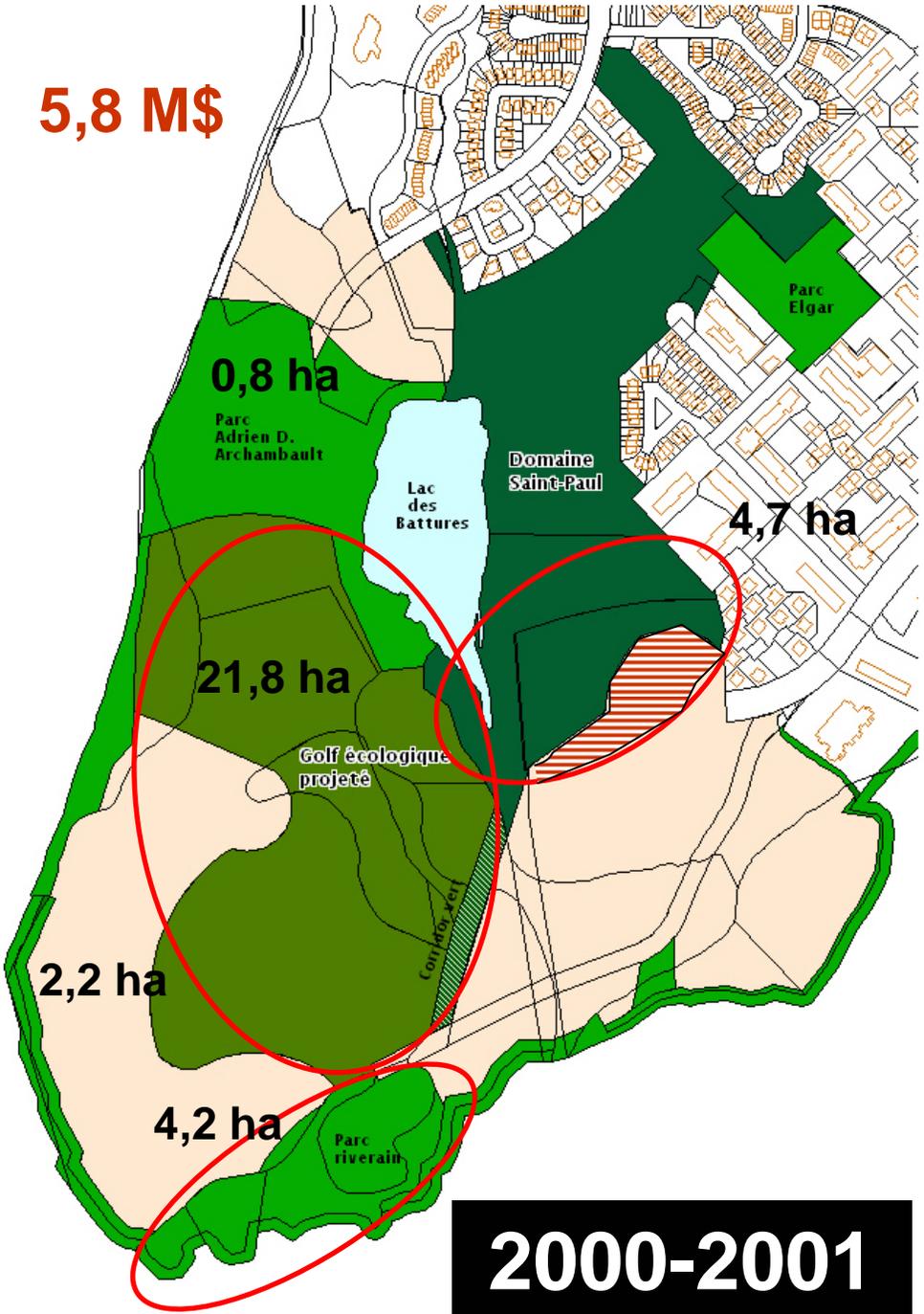
Année	Superficie acquise par Verdun (hectares)	% public de la Pointe sud	Population IDS prévue (<i>excluant secteur commercial et Pointe nord</i>)
1955	0	0	48 000
1991	40,8	37 %	25 000
2000	72,7	65 %	20 000
2006	74,7	67 %	20 000

8,9 M\$

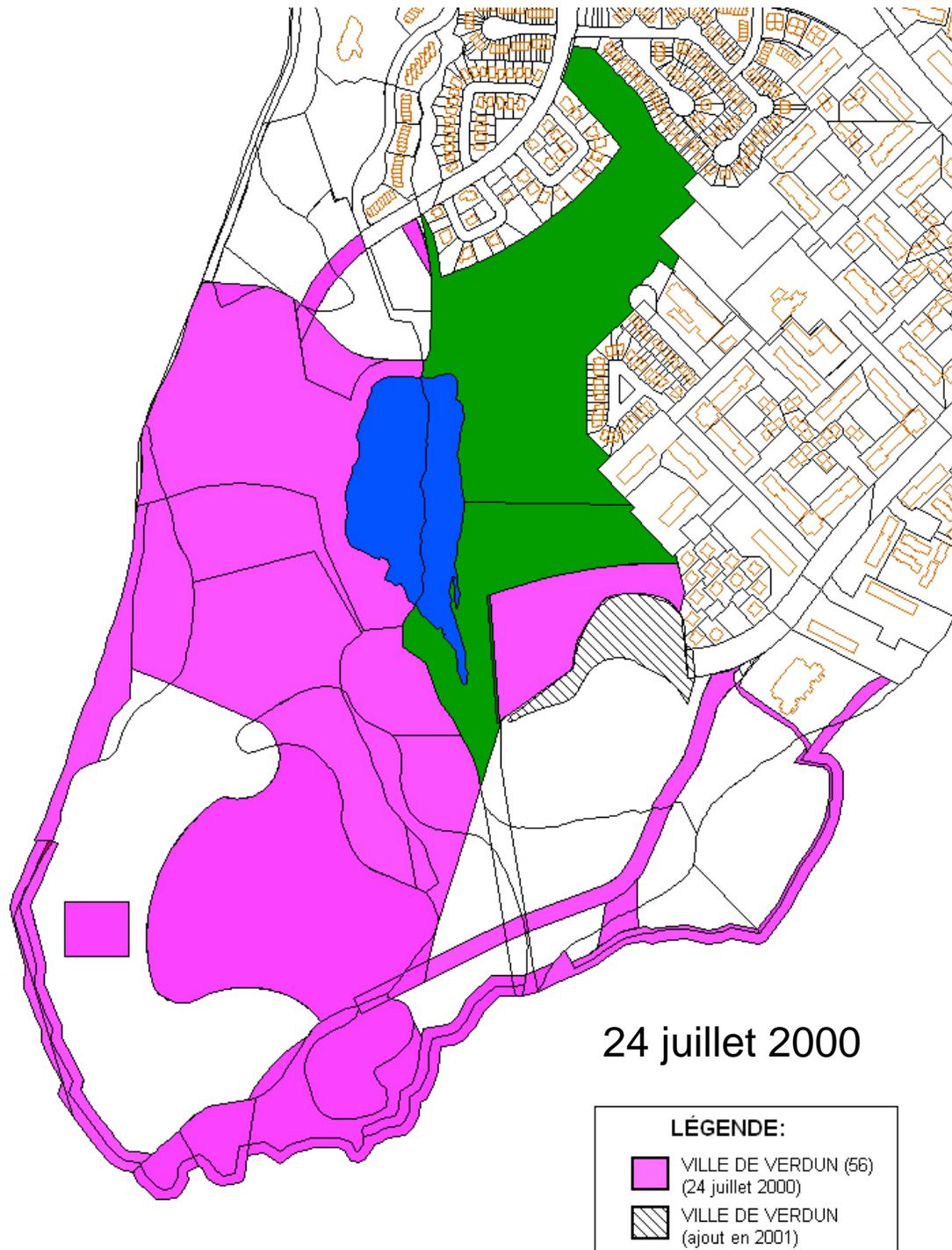


1991

5,8 M\$



2000-2001



Plan d'urbanisme approuvé à 100 % par la population, appuyée par les élus de l'opposition, l'APIDS, L'ALIS, le CPP-IDS et le MENVIQ. Il fut réalisé par des biologistes avec les urbanistes permettant le développement axé sur la sauvegarde et la création d'habitats naturels

Verdun:

Finaliste au Prix Phénix de l'environnement en 2001

(catégorie préservation, conservation et utilisation durable de la biodiversité des milieux)

Prix Orange en 2002

conjointement CPP-IDS, Menviq et Fondation de la faune pour la protection du bois de l'île des Sœurs (Sauvons Montréal)

PROPRIÉTAIRES
2005

- Domaine Saint-Paul (Verdun)
- Parc (Verdun)
- Corridor vert (Verdun)
- Golf projeté (Verdun)
- Résidentiel (Privé)





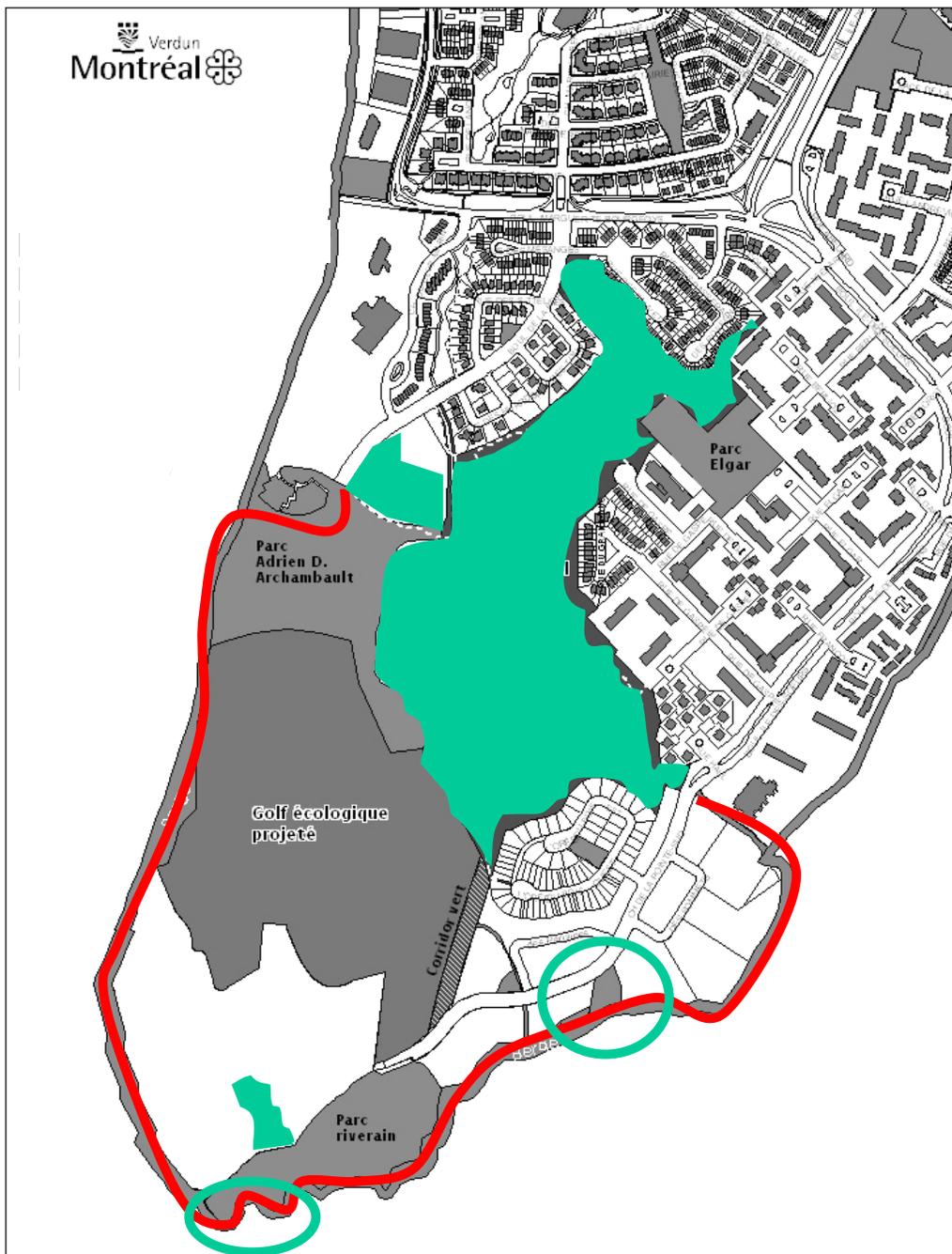


2006

Superficie totale de la Pointe sud appartenant à la Ville en 2006:

**74,7 hectares sur 111,2 hectares
(67 %)**

Réduction de 55 000 mètres carrés de surfaces vouées au développement résidentiel en 2000 et 2006



Les interventions en cours et à venir:

- Compléter les doubles pistes asphaltées et éclairées (dont voie d'urgence et bouclage aqueduc);
- Intervenir à l'extrémité sud pour freiner l'érosion (enrochement et plantation);
- Aménager un parc de voisinage voisin des Parulines (8 253 m²);
- Mettre en place une servitude de conservation;
- Aménager un parc de voisinage projet Symphonia (7 068 m²);
- Compléter et agrandir de 17 239 m² le Parc Adrien-D.-Archambault (chalet, accès au lac, équipements).

Verdun...un modèle de développement durable !

Une planification pour les habitats naturels:

Louise Gratton, biologiste

Kim Marineau, biologiste flore

François Morneau, biologiste faune

Patrick Asch, biologiste

Pierre Valiquette, biologiste

Héritage Laurentien

Ministère de l'environnement du Québec (MDDEP)

Comité technique des rapides de Lachine

Comité des habitats naturels de Verdun

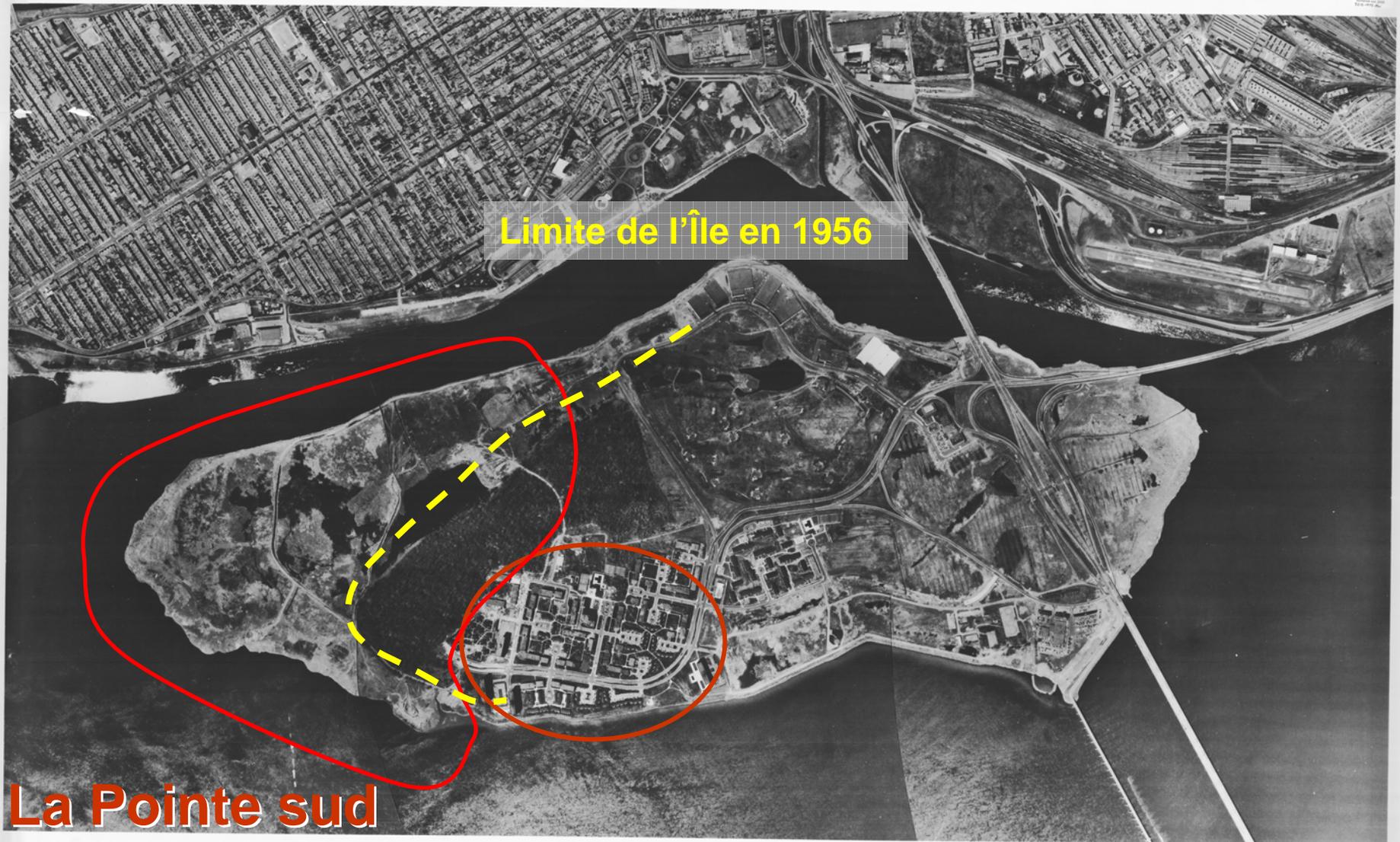
Fondation de la Faune

Photo: © Unifac/Verdun (téléphone: 514-90-7675)
Verdun#00076-1-10-15

CPP-IDS



MAI 1975



Limite de l'île en 1956

La Pointe sud